

Inscription

Nom :

Prénom :

Date de naissance : / /

Adresse :

Commune :

Mail :

Téléphone :

Pièces justificatives :

- Justificatif de domicile
- certificat médical
- responsabilité civile
- Règlement signé (au dos de ce formulaire)

☐ Inscription à l'année

☐ Inscription par cycle

☐ Cycle 1 : Renforcement musculaire
du 14 novembre au 19 décembre

☐ Cycle 2 : Boule lyonnaise
du 9 janvier au 20 février

☐ Cycle 3 : Handfit
du 13 mars au 17 avril

☐ Cycle 4 : Randonnée marche nordique
du 15 mai au 26 juin (hors jours fériés)

CE FORMULAIRE ET LES PIÈCES JUSTIFICATIVES SONT À
RETOURNER AU PÔLE ACCOMPAGNEMENT CITOYEN

par mail : polesocial@convergence-garonne.fr

à l'adresse : 4 route de Branne, 33410 Cadillac/Garonne

En remplissant ce formulaire, vous acceptez le traitement de vos données personnelles dans l'unique but décrit ci-dessus. En application de la réglementation informatique et liberté, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement, de limitation du traitement et de portabilité de l'ensemble des données vous concernant. Pour exercer ce droit, adressez votre demande par e-mail à l'adresse suivante : dpo@convergence-garonne.fr ou par courrier à l'attention de Monsieur le Président de la communauté de communes Convergence Garonne, 12 rue du Maréchal Leclerc de Hautecloque 33720 PODENSAC. Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.



Convergence Garonne
vous propose

Gratuit

Les Moments Sports

Découverte d'activités sportives
pour les 50 ans et +

TOUS LES JEUDIS
DE 10H À 11H30

de novembre 2024 à juin 2025

(hors vacances scolaires et jours fériés)



CONVERGENCE
GARONNE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



Programme

CYCLE 1

Du 14/11 au 19/12

RENFORCEMENT MUSCULAIRE
à Loupiac

CYCLE 2

Du 9/01 au 20/02

BOULE LYONNAISE
à Portets

CYCLE 3

Du 13/03 au 17/04

HANDFIT
(renforcement musculaire dérivée du Handball)
à Paillet

CYCLE 4

Du 15/05 au 26/06*

RANDONNÉE MARCHÉ NORDIQUE
en itinérance sur le territoire de Convergence
Garonne

Gratuit - places limitées

* : hors jours fériés

Infos Pratiques



Tenue de sport et gourde obligatoire



Inscription à l'année ou par cycle



Pour tous renseignements
05 56 76 93 74 - 07 76 11 46 07

Partenaires



Règlement intérieur année 2024-2025

Tous les jeudis (hors vacances scolaires), de 10h à 11h30, la Communauté de Communes Convergence Garonne propose aux personnes de 50 ans et plus, de découvrir différentes activités physiques et sportives. Ce « Les Moments Sports » a pour objectif d'améliorer sa santé en étant vecteur de convivialité. Cette action a pour vocation d'être un tremplin vers les associations sportives locales.

Frais d'inscription

« Les Moments Sports » est GRATUIT. Il est possible de s'inscrire à l'année ou ponctuellement pour une ou plusieurs activités. L'inscription vous engage à suivre la totalité du cycle.

Conditions d'admission

L'adhésion est obligatoire. Pour participer à « Les Moments Sports », il faut avoir 50 ans ou plus, remplir et renvoyer le bulletin d'inscription avec les pièces justificatives avant la première séance. Le nombre de participants sera limité et adapté en fonction de l'activité proposée. La date d'inscription fera foi et permettra de constituer les groupes pour les activités. L'adhésion peut se faire en cours d'année, sous réserve de places disponibles. Les personnes habitants le territoire sont prioritaires. En cas d'indisponibilité ou d'arrêt justifié du cycle ou de « Les Moments Sports », l'éducateur ou le responsable du dispositif devra en être informé.

Pièces justificatives

Le dossier d'inscription devra être constitué de :

- Un certificat médical autorisant la pratique d'activités sportives

- Une attestation d'assurance responsabilité civile
- Un justificatif de domicile

Matériel et tenue vestimentaire

Les pratiquants devront avoir une tenue adaptée à la pratique des activités physiques et sportives: chaussures de sport, survêtement ou short, tee-shirt, casquette ou k-way et petite bouteille d'eau. Il est fortement recommandé d'amener son propre matériel (tapis de sol, casque de vélo, ...).

Respect des règles de fonctionnement

Tout adhérent doit respecter les horaires annoncés, respecter le matériel ainsi que les lieux, et éteindre son téléphone pendant les séances. L'adhérent s'engage à respecter les règles de fonctionnement. A défaut et en cas de non-respect des règles, la Communauté de communes Convergence Garonne se réserve le droit d'exclure momentanément ou définitivement l'adhérent.

Perte ou vol

Il est fortement déconseillé de venir avec des objets de valeur, « Les Moments Sports » organisé par la Communauté de communes Convergence Garonne décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol.

Je soussigné
atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur de « Les Moments Sports »

Date & signature